

CAHIERS de R.U.E.S*

LE COQ - CHANTECLERC



n°2

Octobre 2024

Cahiers d'informations
sur la *Rénovation
Urbaine Et Sociale
du quartier
Le Coq - Chanteclerc



EDITO

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Condé-sur-l'Escaut, Valenciennes Métropole et l'Etat se sont engagés pour la rénovation de votre quartier avec l'ambition de le transformer en un quartier durable, convivial et ouvert sur son environnement et d'améliorer votre cadre de vie.

Un quartier durable qui propose des aménagements cyclables sécurisants pour les usagers du vélo, et qui vient conforter les végétalisations déjà présentes dans le quartier. Maintenir la nature en ville constitue un engagement fort pour le retour de la biodiversité et l'embellissement de votre cadre de vie.

Un quartier convivial qui s'exprime avec la piétonisation d'une partie de la rue Delbaue, permettant l'extension de la place Hainaut en tant que nouvel espace public aménagé. Une partie des stationnements laisseront leur place pour que des jeux, des bancs et un accès sécurisé à l'école vous soient proposés.

Un quartier ouvert sur son environnement enfin, avec une meilleure connexion vers la rue des Cytises et la route de Bonsecours, ainsi qu'un travail de plus long terme engagé via un cheminement piéton au nord du quartier, en jonction entre Chabaud-Latour et le Lycée.

A l'occasion de l'élaboration de ce projet urbain, votre expertise en tant qu'habitant du quartier a été mobilisée afin d'en améliorer le contenu et pour qu'il réponde davantage à vos attentes et vos manières de vivre votre quartier. Durant l'étape de diagnostic, de nombreux sujets ont pu être abordés. Des ateliers de propositions et de projection dans les premières intentions du projet urbain ont été mis en place pour vous permettre de formuler vos attentes concernant les futurs aménagements, afin qu'ils puissent être pris en compte par les architectes et urbanistes en charge du projet. Ce projet d'envergure modifiera en profondeur votre environnement pour une vie au quotidien facilitée. Valenciennes Métropole, la Ville et l'Etat continuent de s'engager pour vous offrir un cadre de vie toujours plus agréable.

Cordialement,

LAURENT DEGALLAIX

Président de Valenciennes Métropole

Grégory LELONG

Maire de Condé-sur-l'Escaut



AGENDA

Vous souhaitez être accompagné
ou avez des questions sur la création
d'entreprise ?

Venez rencontrer
Tassadite AZZOUZ, Conseillère ADIE

Chaque second mardi du mois
de 14h à 16h30 sans rendez-vous
au pôle des Solidarités,
14 Place du Hainaut - Condé-sur-l'Escaut
03 27 20 36 40





Un espace repensé pour tous

L'objectif de cette opération est clair : créer un quartier où il fait bon vivre, se rencontrer et se détendre. Pour cela, de nombreux aménagements sont prévus :

Une place plus verte et apaisée

La place du Hainaut sera parsemée de plantes et d'arbres, créant un environnement plus agréable. Un parking végétalisé en U et un grand parvis piétonnier, notamment grâce à la piétonisation de la rue Delbaue, seront aménagés.

Une place accessible à tous

Des aménagements spécifiques seront réalisés pour permettre à toutes et tous de profiter de la place, notamment les personnes à mobilité réduite et pour les enfants, avec des jeux situés en face de la sortie de l'école.

Le printemps 2025 marquera le début des travaux pour le quartier Chanteclerc-Le Coq.

Plan des aménagements prévus dans l'Avant-Projet



Des déplacements plus sûrs et plus agréables

Les piétons et les cyclistes seront privilégiés avec la création de voies douces sécurisées. Les rues Quaregnon, Chappe, Delbaue, Chaussiette et même le trottoir ouest de la route de Bonsecours seront aménagés pour faciliter et sécuriser vos déplacements, tout en intégrant des espaces végétalisés.

La route de Bonsecours



La rue Delbaue



Une gestion durable de l'eau

Pour préserver l'environnement, des solutions alternatives seront mises en œuvre pour gérer les eaux de pluie.



Intégrer les échanges avec les habitants pour élaborer le projet d'aménagement des espaces publics

La ville de Condé-sur-l'Escaut et Valenciennes Métropole sont attachées à intégrer tous les partenaires dans l'aventure du projet urbain, qu'ils soient institutions, bailleurs, associations ou habitants. Pour ce faire, il est important d'assurer des relations régulières entre les différents partenaires à tous les stades du projet.

Il a ainsi été demandé au paysagiste-urbaniste concevant les futurs espaces publics de s'associer à un **spécialiste de la concertation**.

A l'été 2023, un dispositif de concertation a été mis en place avec plusieurs ateliers participatifs développés dans le quartier, conçus comme des moments privilégiés avec les habitantes et habitants ainsi que les usageres et usagers du quartier. L'enjeu est bien ici de donner prise aux citoyens sur le projet d'aménagement qui sera ensuite présenté aux élus et aux partenaires institutionnels.

Lors de ces ateliers, vous avez été invités à s'exprimer sur le diagnostic du quartier et ses problématiques ou avantages ; et débattre et à réfléchir autour de scénarii d'aménagement, par petits groupes pour favoriser les discussions et encourager chacun et chacune à s'exprimer en public, par des biais divers, pour porter leurs idées.

Circulation, stationnement, trottoirs, espaces collectifs, de nombreux sujets ont été abordés avec les participantes et participants, qui ont eu l'occasion de partager leur vécu du quartier et leurs perspectives pour l'avenir.



Les dates clés

28 juin 2023

Une balade urbaine pour présenter le « plan guide » du quartier, soit les grands objectifs de travail du projet urbain

05 juillet 2023

Des ateliers sur plans et sur site pour identifier les inconvénients et les avantages du quartier, pour savoir ce qui sera à modifier ou à conforter.

29 novembre 2023

Des ateliers avec les enfants et les jeunes suivis d'une déambulation dans le quartier pour pré-visualiser les propositions de changements des espaces publics

La Clause d'insertion : quand rénovation urbaine rime avec emploi !

La clause sociale d'insertion est un dispositif juridique prévu dans le code des marchés publics qui favorise la qualification, l'accès et le retour à l'emploi. Sur certains chantiers, financés par le Département, Valenciennes Métropole, les bailleurs sociaux ou encore les communes, 5% du montant des travaux sont dédiés au financement d'heures de travail réservées à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. C'est un outil de mobilisation des publics éloignés, qui permet la mise en place de parcours adaptés vers l'emploi.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes qui peuvent bénéficier de ces heures de travail sont les :

- Demandeurs de longue durée (DELD), c'est-à-dire les personnes qui ont plus d'un an d'inscription à France Travail
- Bénéficiaires du RSA.
- Publics reconnus travailleurs handicapés avec une RQTH
- Jeunes de moins de 26 ans, sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois et s'engageant dans une démarche de recherche d'emploi.
- Personnes, en parcours au sein du PLIE de Valenciennes Métropole, de la Mission Locale du Valenciennois ou de l'Ecole de la 2^{ème} chance d'Anzin.
- Personnes de + de 50 ans ayant des difficultés d'insertion professionnelle.
- Personnes salariées par une structure de l'IAE (Chantier d'insertion, entreprise d'insertion...)

Si je suis éligible, vers qui je me tourne ?

Si je suis dans une des situations décrites plus haut, je me rapproche de mon conseiller/ ma Conseillère France Travail, PLIE, Cap Emploi, de mon chantier d'insertion ou de mon/ma coach Emploi de la Maison Départemental de l'Insertion et de l'Emploi, qui enverra mon CV au service concerné à Valenciennes Métropole.

Quels types d'emploi propose la clause ?

Dans le cadre de la rénovation du quartier Chanteclerc Lecocq, les métiers recherchés seront principalement les métiers du BTP : Menuisier, Menuisière, Manœuvre BTP, Conducteur/ Conductrice d'engins du BTP, Carreleur/ Carreleuse, Plaquiste, Maçon/ maçonne, Coffreur/ Coffreuse, Couvreur/Couvreuse, Electricien/ Electricienne, Ouvrier/ouvrière VRD, Canalisateur.

D'autres métiers sont également ouverts comme ceux présents dans les bureaux d'études techniques : Technicien/ technicienne en bureau d'études, dessinateur projeteur/dessinatrice Projeteuse...

Le métier d'agent/agente de nettoyage est aussi recherché pour le nettoyage des bases vie. Ces clauses sociales d'insertion sont mixtes, alors mesdames, saisissez cette opportunité et postulez !



Pour quel type de contrat ?

Dans le cadre des clauses sociales d'insertion, le candidat peut démarrer aussi bien sur une mission d'intérim qu'un CDD ou CDI, ou encore en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour engager une montée en compétences via l'obtention d'un diplôme en parallèle. Ce choix appartient à l'entreprise attributaire.

Une période d'éligibilité à la clause d'insertion dure 2 ans. De ce fait, la personne peut se voir proposer divers contrats sur différents chantiers du territoire permettant de conforter ses compétences. Ces expériences peuvent aboutir à une embauche pérenne en CDI.

La clause au sein de Valenciennes Métropole

La clause, c'est avant tout un parcours, qui amène les personnes à exercer et développer leurs compétences sur des chantiers variés. N'attendez pas le démarrage des travaux dans votre quartier, d'autres chantiers comptent déjà sur vous !

De grands chantiers sont d'ailleurs en cours ou à venir sur le territoire de Valenciennes Métropole: travaux de l'entrée Nord à Valenciennes, le renouvellement urbain de Chasse Royale à Valenciennes, la rénovation du quartier de La briquette à Marly, celle du Faubourg de Lille à Valenciennes et de la Bleuse Borne à Anzin, mais aussi le quartier Chanteclerc Lecocq à Condé sur l'Escaut, la cité du Rieu à Vieux Condé, la rénovation énergétique de la cité de l'Ermitage à Vieux Condé, la réhabilitation de la gare des houillères à Fresnes sur l'Escaut.....

Le service insertion de Valenciennes Métropole a valorisé plus de 260 000h d'insertion en 2023, soit l'équivalent de 145 Equivalent Temps Plein. Elle représente un véritable levier pour l'emploi local, et dans le parcours professionnel individuel.

Une réhabilitation thermique pour des économies d'énergie

L'isolation du bâtiment sera renforcée et de nouvelles menuiseries seront installées. Ces travaux permettront de réduire considérablement les consommations d'énergie et les factures des locataires.

Un nouveau look pour la résidence

Les façades avant et arrière seront habillées d'un revêtement contemporain tout en respectant l'écriture architecturale originelle du bâtiment. Cette nouvelle « peau » redonnera une nouvelle image au bâtiment et incarnera l'amélioration du cadre de vie du quartier.



Façade avant rénovée



Façade arrière rénovée

Des intérieurs repensés pour plus de confort

Les intérieurs des appartements feront également l'objet d'une rénovation. Les travaux consisteront en :

- Remplacement des portes au niveau des paliers
- Mise en sécurité électrique et réfection de l'interphonie
- Réfection du réseau de chauffage et remplacement des radiateurs
- Mise en œuvre d'une VMC hygroréglable basse consommation
- Remplacement des équipements sanitaires et des faïences en fonction de leur état et de la date de leur dernier remplacement
- Remplacement des revêtements de sol souple de plus de 5 ans

Un environnement amélioré pour les habitants

Les garages à l'arrière de la résidence seront démolis et remplacés par un parking végétalisé et sécurisé. Des entrées seront créées depuis le parking arrière pour faciliter l'accès des habitants à leur logement.

Un projet en lien avec l'aménagement de la place du Hainaut

La réhabilitation de la résidence du Hainaut s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large d'aménagement de la place du Hainaut. L'objectif est de créer un espace public convivial et piétonnier qui reliera la résidence aux autres équipements du quartier. Distinguer les espaces qui relèvent de l'espace public et ceux qui relèvent de la résidence du Hainaut est un autre challenge pour ce

projet avec une résidentialisation pensée pour sécuriser les abords du bâtiment pour les locataires. Un travail de séparation des espaces par des clôtures sera donc réalisé, sans pour autant enfermer les entrées, en proposant des clôtures aérées et de taille moyenne.

Ce projet de réhabilitation est un véritable investissement pour l'avenir. Il permettra d'améliorer la qualité de vie des habitants, de réduire l'impact environnemental du bâtiment et de contribuer à la revitalisation du quartier. Les travaux devraient débuter au deuxième trimestre 2025 et s'achever fin 2026.

Le centre social se métamorphose : un espace moderne, accessible et durable au cœur du quartier

Le centre social fait peau neuve et se dote d'une nouvelle identité pour mieux répondre aux besoins des habitants et s'inscrire dans les enjeux environnementaux actuels.



Un espace repensé et partagé

- **Un aménagement avec les habitants** : Des ateliers participatifs ont permis de recueillir les avis et suggestions des habitants pour repenser l'organisation des espaces intérieurs du centre social. L'objectif est de créer un lieu convivial, accueillant et adapté aux besoins des usagers.
- **De nouveaux services pour les habitants** : Le centre social mutualisera ses espaces et proposera des bureaux partagés à de nouveaux services publics, des permanences d'assistantes sociales, une conseillère en insertion professionnelle et une référente RSA.
- **Favoriser les échanges** : Les espaces seront décloisonnés et ouverts entre eux pour favoriser la communication et les échanges entre les habitants. Un espace de partage autour de la cuisine sera notamment créé.



Une image rajeunie et une meilleure visibilité

- **Un centre social mieux identifié** : Le centre social, situé en rez-de-chaussée de l'immeuble HLM, sera mieux identifié et se démarquera des étages réservés aux logements.
- **Un rez-de-chaussée ouvert sur le quartier** : L'avancée du bâtiment en rez-de-chaussée sera traitée comme une proue et comme signal du renouveau au centre du quartier. Le rez-de-chaussée sera traité comme un socle ouvert vers l'extérieur. Les entrées des logements ainsi que les 3 entrées différentes du centre social seront clairement identifiées.
- **Un centre social plus lumineux** : De nombreuses baies vitrées seront installées pour rendre le centre social plus lumineux et transparent et lui permettre de mieux s'articuler avec le grand parvis qui sera créé côté place du Hainaut. Ce parvis offrira de nouvelles possibilités d'animations « hors les murs » du centre social.



Un engagement pour le développement durable

Le centre social s'engage à devenir plus vertueux pour l'environnement, pour la santé et plus économique dans son fonctionnement. Des actions concrètes seront mises en œuvre pour réduire les consommations d'énergie et d'eau, favoriser le tri et le recyclage des déchets et proposer des alternatives à la voiture individuelle.

En conclusion, ce projet de rénovation ambitieux vise à faire du centre social un lieu encore plus dynamique, accessible et durable pour tous les habitants du quartier et de la ville.